

**Vendredi 20 avril, 18:00, Place Hergé, Angoulême**

# **GAZA : les massacres continuent !**

L'armée israélienne tire à balles réelles contre les Palestiniens de Gaza, qui se rassemblent en masse tous les vendredis pour la « marche du retour », exigeant la levée du blocus de Gaza et le droit au retour des réfugiés palestiniens.

**Les morts se comptent par dizaines, les blessés par milliers. Israël refuse aux blessés graves le droit de quitter Gaza pour se faire soigner avec pour conséquence de nouveaux morts, des amputations, des séquelles irréversibles !**

**Combien de temps encore avant que la communauté internationale ne réagisse !**

**Le blocus de Gaza**, total depuis bientôt 11 ans, enferme et pousse au désespoir une population de 2 millions de personnes, dont 1,3 millions de réfugiés. Il est illégal selon le droit international.

**Le droit au retour des réfugiés palestiniens**, chassés de leurs foyers en 1948, est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU. Israël l'a acceptée, comme condition de son admission à l'ONU le 11 mai 1949, mais a toujours refusé de la mettre en œuvre.

**Les marches du retour** vont se poursuivre pendant 6 semaines, jusqu'au 15 mai prochain, date qui marquera les 70 ans de la Nakba, l'expulsion des Palestiniens chassés de leur propre pays lors de la création de l'état d'Israël.

Face à un pouvoir israélien qui ne se donne plus aucune limite, face aux provocations et à la complicité des Etats-Unis, **la France et l'Europe doivent maintenant changer de logique : elles doivent exiger** la levée du blocus de Gaza, l'arrêt de toute colonisation, l'arrêt des destructions de maisons et d'infrastructures palestiniennes, la suspension de toute mesure unilatérale, la fin de l'occupation et le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Nous appelons nos concitoyens à se mobiliser avec nous pour porter ces exigences **tous les vendredis à 18 :00 Place Hergé à Angoulême jusqu'au 11 mai inclus.**

**Halte aux massacres. Levée immédiate du blocus de Gaza.**

**Sanctions contre Israël. Respect des droits du peuple palestinien.**

**Signataires : SUD éducation 16, Solidaires 16, SNUipp-FSU Charente, Charente Insoumise, EELV, PCF16**